



115 Route du Vernéa
38440 MOIDIEU DÉTOURBE

ARRÊTÉ DU MAIRE

Commune de
MOIDIEU-DÉTOURBE

Arrêté N°	Objet
2022 – C – 004	Règlement de la circulation sur la VC9 – Ch des Guettières – Entr Kilinc – M. Eudes

Le Maire de la Commune de MOIDIEU-DETOURBE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2213-2 concernant les pouvoirs de police du Maire en matière de circulation ;

Vu la demande de l'entreprise KILINC FACADES (au 06.71.25.44.39. et sas.kilincfacade@gmail.com et eudes.marie@yahoo.fr) pour effectuer des travaux : Réfection de façades : murs en pisé à enduire ;

Vu l'ordre de service notifié à l'entrepreneur ;

Concernant les travaux pour la propriété de M. EUDES (au 06.75.15.14.33), selon DP 038 238 23 1 0001, favorable le 18/01/2023 ;

Considérant qu'il importe de faciliter l'accomplissement de ces travaux sur la voie communale n°9, au no 235 chemin des guettières .

ARRETE

Article 1^{er} - Les travaux sur la V.C. n° 9 seront entrepris du 19/01/2023 AU 19/03/2023, pour une durée de 15 jours ;

Article 2 – La circulation sur la Voie Communale sera rétrécie sur cette voie pendant la durée des travaux ;

Article 3 – Le demandeur devra se référer aux instructions délivrées par Vienne Condrieu Agglomération du Pays Viennois.

Article 4 – Le demandeur devra laisser le passage du véhicule de ramassage des ordures ménagères le lundi matin (contact : 04.74.53.45.16.).

Article 5 – Le demandeur devra se référer aux horaires des bus, afin de leur laissant libre circulation (Service transport Vienn Agglo au 04.82.06.33.15. et Service Itinisere devenu Cars Région au 04.26.73.69.99.) .

Article 6 - La signalisation appropriée de restriction (à indiquer en amont) et de protection du chantier est à la charge et sous la responsabilité du demandeur.

A charge à l'entrepreneur d'informer les riverains de la gêne occasionnée et de mettre en place la déviation appropriée, en laissant l'accès libre pour les services de secours.

Article 7 - Ampliation de cet arrêté sera transmis à Vienne Condrieu Agglomération, au Département, à la brigade de gendarmerie de Vienne Sud et à l'entreprise effectuant les travaux.

Fait à Moيدieu-Détourbe, le 18/01/2023.

Le Maire,
Christian PETREQUIN.

